

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 03 septembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 03 septembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 28 août 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absentes excusées :

- Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier
- Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno
- Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel

Secrétaire de séance : Mme FERMENTEL Geneviève

Délibération n°2020D043 - Désignation du représentant à l'Association Nationale des élus en charge du sport (ANDES).

Le Président expose au Conseil :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Suite au renouvellement des huit communes du territoire Flandre Lys, il convient de solliciter l'accord du Conseil pour procéder au renouvellement de l'adhésion à l'association Nationale des élus en charge du sport (ANDES).

L'association ANDES a pour missions :

- 1/ De resserrer les liens et de renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur la plan communal, départemental, régionale et national.
- 2/ D'assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.
- 3/ D'assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.
- 4/ De constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale.

Il est proposé au Conseil de :

- PROCEDER au renouvellement de l'adhésion à l'association ANDES.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix pour) le renouvellement de l'adhésion à l'association ANDES.

En cas d'accord du Conseil au renouvellement de l'adhésion à l'association ANDES, il convient de désigner le représentant de la collectivité auprès de l'ANDES.

Monsieur le Président fait appel des candidats.

M. DEHAENE Michel est candidat pour ce poste.
Pas d'autres candidats.

M. DEHAENE Michel a obtenu 42 voix pour.

M. DEHAENE Michel est élu à l'unanimité (42 voix), représentant de la Communauté de Communes Flandre Lys auprès de l'ANDES, conformément aux dispositions du CGCT.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HUBLUS

